

26. *Encyclopédie Grammaticale du Français* (en ligne : <https://encyclogram.fr>, dernière consultation le 3 mai 2021)

### 1. Une entreprise éditoriale bienvenue

L'*Encyclopédie Grammaticale du Français*, initiée par Claire Blanche-Benveniste (décédée en 2010) et administrée par un Comité éditorial de sept membres soutenu par huit institutions académiques françaises, belges et suisses, est une entreprise éditoriale qui vise à diffuser « le patrimoine des acquis de la recherche grammaticale en linguistique du français, sous forme de synthèses publiées en libre accès, aisément consultables et régulièrement mises à jour » (<http://encyclogram.fr/util/accueil.php>). Il ne s'agit pas d'un projet didactique destiné aux lycéens, mais de l'examen approfondi et abondamment référencé de questions qui ont fait l'objet de thèses (parfois celle de l'auteur de la notice) dans les vingt dernières années et qui vise à encourager des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle à les approfondir. La collaboration entre linguistes exerçant en France, en Belgique et en Suisse est revendiquée, mais il serait sans doute souhaitable que des linguistes canadiens et spécialement

québécois, forts des réflexions favorisées par leur bilinguisme et par la qualité de leurs outils informatisés (corpus et bases de données) prennent le train en marche. Le comité éditorial précise que l'EGF est née de « réflexions communes, menées à partir de 2003 sur l'état de la linguistique française, à une époque où la discipline s'ouvrait largement à la recherche interdisciplinaire (didactique, informatique, psycho- et neuro-linguistique, sciences cognitives) ». Cette ouverture ne peut évidemment pas figurer dans la trame des notices, mais elle transparait en arrière-plan.

À partir de 1994 la prise en compte et le renvoi explicite à des études novatrices ont fait le succès éditorial remarquable de la *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel, J.-Ch. Pellat et R. Rioul qui est immédiatement devenue, pour le français moderne, la référence incontournable dans l'enseignement universitaire de la grammaire, tandis que celles de Pierre Le Goffic<sup>1</sup> (1993) et de Marc Wilmet<sup>2</sup> (1997) revigoraient deux traditions éminentes de la grammaire de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, respectivement celle de *l'Essai de grammaire de la langue française* de J. Damourette et E. Pichon, (7 volumes, 1911-1927) et celle de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume. L'EGF se situe manifestement dans le sillage de la *Grammaire méthodique* et elle constitue un complément à la collection *L'essentiel français* dirigée par Catherine Fuchs chez Ophrys dont l'ambition est plus diversifiée, mais dont la majorité des 39 volumes parus au long d'un quart de siècle à partir de 1996 ont une tonalité grammaticale. Certaines des notices de l'EGF peuvent se recouvrir thématiquement avec des volumes de cette collection, mais dans ce cas elles délivrent une mise à jour théorique et bibliographique.

Actuellement l'EFG offre un éventail de 33 notices et 15 autres sont en préparation sur un total de 48 notices programmées. La qualité incontestable de ces notices tient à ce qu'elles ont été rédigées par des spécialistes réputés (parfois à quatre mains) qui ont bénéficié d'un espace de liberté considérable pour développer chacun des thèmes dont ils se sont saisis. Certains de ces thèmes ont un caractère général et constituent l'assise de l'encyclopédie, je les évoquerai plus précisément dans la section 3. En contrepartie, les notices actuellement consultables présentent deux travers que celles qui sont en voie de parution amoindriront peut-être. Il s'agit d'une double disparité entre les notices<sup>3</sup>, dans leur composition et dans leur ampleur.

1. Pierre Le Goffic (1993), *Grammaire de la phrase française*. Hachette Supérieur.

2. Marc Wilmet (1997), *Grammaire critique du français*. Hachette & Duculot.

3. Une disparité qui contraste par exemple avec le cadrage extrême auxquels les auteurs des notices du *Corpus des Textes Linguistiques Fondamentaux (CTLF, <http://ctlf.ens-lyon.fr/>)* de l'ENS de Lyon doivent se plier, et qui a contribué à la qualité de *l'Histoire des parties du discours* (B. Colombat / A. Lahaussais, dir. 2019, voir mon compte rendu dans ce même volume).

## 2. Des notices d'une composition et d'un volume un peu trop disparate

Sur le premier point, il va de soi qu'on ne peut pas s'attendre à une composition similaire entre des notices à caractère général, comme *LANGUE ET VARIATION* (Fr. Gadet, 2018), *LA NOTION DE PHRASE* (A. Berrendonner, 2021), *LA PONCTUATION* (A. Ferrari / F. Pecorari, 2019), *LA NOTION DE CONSTRUCTION* (D. Legallois, 2018), *LA RECTION* (A. Berrendonner / J. Deulofeu, 2020) ou *LA NOTION DE TEXTE* (J.-M. Adam, 2019), et des notices consacrées à une question limitée, que ce soit en morphologie, avec les huit notices dédiées aux catégories du domaine verbal<sup>4</sup>, en microsyntaxe, par exemple *LA PLACE DE L'ADJECTIF ÉPITHÈTE* (M. Forsgren), *L'INVERSION DU SUJET CLITIQUE*, (F. Gachet / G. Zumwald), *LA POSTPOSITION DU SUJET* (P. Cappeau / K. Lahousse), *LES CONSTRUCTIONS PSEUDO-CLIVÉES* (D. Apothéloz / M.-N. Roubaud), toutes notices datées de 2015, en macrosyntaxe, comme *LA NOTION DE PARAGRAPHE* (J.-M. Adam, 2020) ou encore en sémantique avec *L'OPPOSITION MASSIF / COMPTABLE* (T. Vermote / P. Lauwers, 2016). Mais dans chacun de ces domaines grammaticaux, les lecteurs apprécieraient certainement une articulation plus homogène.

Sur le second point, la disparité volumique entre les notices, la mention de quelques chiffres me paraît indispensable. La longueur moyenne des notices est actuellement de 40 pages. Dix notices ont entre 15 et 26 pages et s'y ajoutent une note terminologique d'A. Berrendonner sur la notion de période (4 p., 2017) et la notice 'princeps' du comité éditorial sur la notion de catégorie (8 p., 2020). Dix vont de 29 à 39 pages et dix vont de 43 à 135 pages. L'empan volumique des notices va donc de 1 à 9. En outre, la notice d'A. Patard sur l'IMPARFAIT étant déjà particulièrement longue (68 p., 2018), on aurait pu s'attendre à ce que celle de D. Apothéloz sur les TEMPS SIMPLES (132 p., 2021) soit moins copieuse.

En termes de progression des notices au fil des ans, si l'on fait abstraction de celle d'A. Coveney sur les constructions interrogatives publiée dès 2011, quatre ans avant les suivantes, un premier groupe de notices date de 2015-2016 (11 d'un volume moyen de 30 pages), un second date de 2017-2019 (10 d'un volume moyen de 40 pages) et un troisième de 2020-2021 (10 d'un volume moyen de 53 pages). La tendance globale est donc au gonflement des notices entre ces trois périodes<sup>5</sup>.

4. VERBES FAIBLES (C. Blanche-Benveniste & D. Willems, 2016), IMPARFAIT (A. Patard, 2018), ASPECT VERBAL (L. Gosselin 2020), PÉRIPHRASES ASPECTUELLES (L. Gosselin, 2020), VERBES ATTRIBUTIFS (P. Lauwers, E. Tobback & N. Van Wettère, 2020), TEMPS COMPOSÉS (D. Apothéloz, 2021), TEMPS SIMPLES (D. Apothéloz, 2021), CONDITIONNEL (J. Brès, 2021).

5. Le comité éditorial se propose actuellement de tester un mode de présentation 'télescopique' des notices, applicable notamment aux plus copieuses et consistant à profiter des fonctionnalités de l'édition numérique pour hiérarchiser les sections en une partie principale immédiatement accessible et des parties secondaires accessibles à la demande. Ainsi la disparité

Enfin la proportion des pages consacrées à la bibliographie varie également dans des proportions importantes, ce qui peut effectivement tenir à la quantité de publications accumulées sur le sujet, mais qui laisse aussi supposer que certains contributeurs n'ont pas pratiqué une sélection stricte de leurs références. Notons toutefois que certains, conscients de leur abondance, les classent par degré d'importance et de centralité.

### 3. L'assise du projet : les notices à caractère général

Parmi les notices destinées par leur thème à asseoir l'ensemble du projet, je me limiterai à l'évocation de quatre d'entre elles pour donner une idée des défis auxquels leurs auteurs ont été confrontés.

#### *Catégories grammaticales* (comité édit. 2020)

Dans la notice CATÉGORIES, le comité éditorial met en évidence « l'hétérogénéité intrinsèque » du classement traditionnel des parties du discours et conclut (p. 3) :

« Si l'on veut opérer avec des classes rigoureusement définies, on est donc conduit à faire 'éclater' chaque partie du discours en de multiples catégories plus fines. Et celles-ci ne peuvent pas simplement être tenues pour des sous-classes de celle-là, car elles n'ont pas toujours de caractéristique commune (quelle propriété ou assortiment de propriétés les adverbages partagent-ils tous, et eux seuls ? Il n'y en a visiblement pas) ».

La solution préconisée par le comité consiste à prévoir dans chaque notice une rubrique de terminologie destinée à distinguer et mettre en vis-à-vis les termes traditionnels (relevant de ce qu'ils appellent, p.5, la MÉTALANGUE DE DÉSIGNATION) et les termes, souvent des néologismes, sélectionnés par l'auteur (relevant de la MÉTALANGUE DE MODÉLISATION). De ce point de vue, les parties du discours majeures (nom, verbe, adjectif, etc.) sont vues tout au plus comme des « archi-catégories auxquelles on ne demande pas un fort pouvoir discriminant » (p. 6) et les lecteurs sont appelés à employer la terminologie renouvelée.

Toutefois, des terminologies récentes et divergentes peuvent se présenter et il importe donc que ces derniers prennent conscience des implications théoriques de chaque terminologie. La notice de Cl. Blanche-Benveniste / D. Willems sur les VERBES FAIBLES (2016) pose un problème terminologique délicat : ces verbes constituent assurément une catégorie particulière, car « définis à la fois par leur comportement syntaxique double (ils se construisent avec une *que*-phrase et en incise) et par leur contenu décrit

volumique entre les notices deviendrait négligeable et cette subdivision pourrait s'étendre aussi aux bibliographies les plus abondantes.

comme modal, épistémique, évidentiel, ou évaluatif » (p.1, ex.1 ‘*je crois qu’elle y est toujours cette école*’ / ‘*elle y est toujours je crois l’école*’), mais le terme qui la désigne est très peu connu. L’argument en sa faveur est que « les terminologies les plus courantes ont pour effet de reverser nos verbes dans ces catégories plus vastes » (p. 4). Le terme « verbe à complétives à l’indicatif » couvre seulement la première variante de l’ex. 1 et celui de « proposition parenthétique réduite » seulement la seconde variante. L’expression « construction à rection faible » proposé par les deux auteures en 2014 est plus explicite, mais une recherche à l’aide du navigateur Google révèle que « verbe faible » renvoie exclusivement à la classe morphologique faible (*vs* forte) des verbes allemands. Donc tout étudiant ou chercheur désireux d’explorer cette catégorie subtile, mais touchant des verbes d’usage très fréquent, devra consacrer un développement à l’obstacle terminologique.

*Langue et variation* (Fr. Gadet, 2018)

La prise en compte de la dimension ‘variationniste’ est une qualité notable de l’EGF, étant donné que « la plupart des linguistes se donnent pour objectif d’étude les systèmes de langue et non les pratiques langagières effectives, bien que celles-ci ne soient pas étrangères au fonctionnement de la variation et donc du système » (p. 22). Ici, pas de problème terminologique, comme le souligne Fr. Gadet en conclusion (p. 33) :

« La variation, cette caractéristique incontournable des langues, intéresse tous les linguistes : le renouveau des réflexions sur ce champ est le produit conjugué d’un élargissement des sources de données et d’exigences théoriques issues de divers horizons, impliquant des approches, des requis et des portées distincts. Malgré son inadéquation, il n’est pas question de tenter de se passer du terme *variation* désormais bien implanté dans le paysage terminologique pour qualifier les propriétés fondamentales des langues en usage que sont la variabilité, la fluidité, la fluctuation, l’instabilité, ou l’hétérogénéité ».

*La notion de construction* (D. Legallois, 2016)

L’objectif de D. Legallois est d’explicitier l’intérêt des récentes ‘grammaires de constructions’, un regroupement de ‘linguistiques basées sur l’usage’ issue des travaux de linguistique cognitive de G. Lakoff, Ch. Fillmore et R. Langacker dans les années 1980, puis de W. Croft et A. Goldberg dans la décennie suivante. C’est un véritable défi dans la mesure où les linguistes européens et notamment français n’ont cessé de faire usage de la notion de construction<sup>6</sup>, contrairement aux linguistes nord-américains convaincus depuis les années 1960 par le diktat de Chomsky déclarant que le calcul des

6. Cf. P. Le Goffic / N. McBride, 1975, *Les constructions fondamentales du français* (Hachette Éducation), où les constructions en question concernent les différents régimes des verbes et adjectifs français.

relations structurales sur un arbre syntaxique sonnait le glas de cette notion<sup>7</sup>. Inversement, à partir des années 1980 (et essentiellement aux États-Unis à l'origine), « la notion de construction a été investie d'une riche dimension théorique, puisqu'elle constitue, pour certaines approches, l'unité grammaticale fondamentale de la langue » (p.1). Legallois énumère (p. 4) cinq propriétés prototypiques d'une construction : A. Elle consiste en un appariement entre une forme et une signification ; B. Elle a une dimension soit schématique, soit spécifique ; C. Elle est « une unité dans un réseau de constructions » ; D. C'est une unité cognitive ; E. C'est une 'gestalt' : le tout de la construction prime sur ses parties.

Une variante plus accessible de ce conglomérat théorique a été développée en Grande Bretagne sous le nom de *pattern grammar* (p. 11-12) dans le cadre de la linguistique de corpus britannique. L'auteur donne l'exemple du PATTERN [ArtDéf N<sub>1</sub> ÊTRE à ArtDéf N<sub>2</sub>] (ex. *l'époque est au naturel / l'heure est au consensus / la mode est à la blague / le ton est à la prudence*, etc.). Sur le plan formel, le caractère restreint de la liste des N1 et l'introduction des deux N par l'article défini, et sur le plan sémantique la représentation par l'énonciateur d'une situation N1 caractérisée par une propriété collective N2 définissent ensemble le PATTERN, mais cette définition s'appliquerait également à une CONSTRUCTION.

*Rection* (A. Berrendonner & J. Deulofeu, 2020)

La notice consacrée à la rection a une première section récapitulative, évoquant l'histoire de la notion dans ses origines, en grammaire française et dans la tradition de la grammaire comparées. La seconde section de terminologie insiste sur la multiplicité des désignations de cette relation entre un constituant régissant et des constituants régis (p. 4) :

« Les relations de rection reçoivent selon les théories diverses appellations, qui sont toutes des métaphores de la domination hiérarchique : *régime, dépendance, gouvernement, hypotaxe, relation tête-dépendants*... Ce foisonnement terminologique reflète la multiplicité des approches du phénomène. »

L'objectif de la notice est ensuite précisé (p. 5) : il s'agit « d'inventorier les propriétés empiriques qui ont été ou sont susceptibles d'être utilisées comme critères distinctifs des dépendances rectionnelles. Ces diverses propriétés ne sont pas mutuellement exclusives et la plupart des grammairiens usent d'ailleurs conjointement de plusieurs d'entre elles ». Le statut de la syntaxe du français du point de vue typologique entre les langues marquant les relations de dépendance sur les têtes ou sur les arguments est abordé, et les auteurs définissent le français (p. 7) comme une langue mixte : « la dépendance verbe-sujet est marquée sur la tête (le verbe) par des désinences

7. Cf. J. François (éd. 2021), *L'expansion pluridisciplinaire des grammaires de constructions*. Presses Universitaires de Caen.

accordées, tandis que la dépendance verbe-régimes est marquée sur les dépendants (compléments) par des prépositions casuelles ». Au-delà du domaine d'application prototypique de la rection, « les rapports entre un verbe et ses compléments valenciels adjacents » (p. 16), la notice vise à étendre son domaine à d'autres « unités admises comme termes régisants ». Dans leur conclusion (p. 23), les auteurs évoquent la question du statut d'« énoncé rectionnellement connexe » à l'oral ou dans la langue mixte des réseaux sociaux, ex. *Moi j'ai ma fille elle écrit mal*, ce qui entre en résonance avec la notice de Fr. Gadet sur LANGUE ET VARIATION et pose la question (p. 24) de la délimitation des deux domaines syntaxiques prévus par l'EGF, la micro- et la macrosyntaxe (voir sur ce point la notice sur LA NOTION DE PHRASE par A. Berrendonner, 2021).

#### 4. Bilan d'étape

Bien que clairement articulée, la documentation accompagnant les notices de l'EGF (<http://encyclogram.fr/lutil/accueil.php>) ne répond pas à toutes les questions que le lecteur (et peut-être futur contributeur) est appelé à se poser sur l'avenir du projet. Cependant le comité éditorial fournit volontiers les informations souhaitées.

À la question sur l'ouverture de l'EG à de nouvelles notices au-delà des 48 actuellement programmées (dont 33 consultables et téléchargeables), le comité répond que l'entreprise a progressé jusqu'à présent selon une double logique incluant une liste de thèmes établie en amont et des propositions spontanées. Cette procédure mixte permet d'accueillir des contributeurs qui ont renouvelé la vision de questions spécifiques, elle a toutefois l'inconvénient de déboucher occasionnellement sur des notices dont on se demande jusqu'à quel point elles se recouvrent ou se complètent, par exemple INVERSION DU SUJET CLITIQUE (F. Gachet & G. Zumwald, 2015) vs POSTPOSITION DU SUJET (P. Cappeau & K. Lahousse, 2015) ou CONSTRUCTIONS DISLOQUÉES (A. Berrendonner, 2015) vs CONSTRUCTIONS PSEUDO-CLIVÉES (D. Apothéloz & M.-N. Roubaud, 2015). Par ailleurs il est heureusement prévu que les listes bibliographiques soient complétées pour une mise à jour régulière.

En revanche, une édition papier de ces notices n'est pas à l'ordre du jour. Trois contre-arguments sont en cause : (a) il appartient aux lecteurs de télécharger les notices susceptibles de soutenir leur recherche, (b) le choix d'un état de l'EGF méritant une telle édition serait difficile à justifier puisque de nouvelles notices seront ajoutées en fonction du développement de thèmes nouveaux ou renouvelés dans leur modélisation, et (c) aucun éditeur ne se risquerait sans doute dans la publication de notices librement téléchargeables par ailleurs.

En conclusion, on ne peut que souhaiter la poursuite de ce beau projet qui articule heureusement la DESCRIPTION des catégories et processus grammaticaux dans les termes de la grammaire traditionnelle et leur MODÉLISATION

COMPTES RENDUS 2021

à l'aide d'une terminologie novatrice et donc sujette à controverse. C'est la meilleure preuve que la grammaire du français est une discipline vivante, d'autant plus que, fidèle aux enseignements de Cl. Blanche-Benveniste, elle s'ouvre aux caractéristiques de l'oral et de l'écrit oralisé des réseaux sociaux.

Jacques FRANÇOIS  
Caen